



La Fédération des acteurs de la solidarité lance une consultation citoyenne complémentaire au débat national

NOTE METHODOLOGIQUE

Le Grand Débat national, qu'est-ce que c'est ?

Depuis le 16 janvier 2018 et jusqu'au 15 mars s'organise la consultation nationale Grand Débat sur 4 grands thèmes (Transition écologique, Fiscalité, Démocratie et évolution des services publics). Le portail #GrandDébat permet la mise en place de «Réunions d'initiatives locales» dont l'objet doit être choisi parmi ces 4 grands thèmes. Celles-ci visent à permettre à leurs participants de partager des constats et des diagnostics, identifier des solutions et produire des propositions.

Ce portail comprend le kit d'organisation méthodologique de ces réunions qui concernent exclusivement les 4 grands thèmes du Grand Débat.

Ce kit comprend :

- Une Charte d'organisation des Débats
- Un mode d'emploi sur l'animation des Débats
- Les 4 fiches correspondant à chacun des 4 grands thèmes et formalisant le compte rendu de la réunion. Ces fiches peuvent aussi permettre de répondre individuellement

Les organisateurs ont jusqu'au 15 mars pour mettre en place des réunions.

Il y a possibilité de déclarer en ligne les lieux, les thèmes et les horaires de réunion, d'ouvrir ou non au public et de proposer ou non une inscription préalable.

Le site recense ainsi la totalité des événements organisés dans le cadre du grand débat et permet de les rechercher par mots-clés, thèmes et localisation ; il fournit ainsi les informations permettant à chacun de participer à une réunion, si celle-ci est ouverte au public.



Pourquoi les acteurs de la solidarité doivent encourager la participation des personnes qu'ils accompagnent au grand débat national ?

La Fédération considère que de nombreuses interrogations fondamentales relatives aux questions de solidarité restent absentes de ce débat et des modalités de consultations développées dans le cadre de la plateforme #GrandDébat.

Jusqu'à présent les préoccupations des millions de personnes les plus pauvres -chômeurs de longue durée, allocataires du RSA, personnes et familles mal logées ou sans domicile fixe- ont été peu entendues dans les premières mesures annoncées le 10 décembre dernier. Ces personnes sont pourtant également concernées par les débats en cours et notamment par ceux concernant l'évolution du pouvoir d'achat. La Fédération a ainsi alerté à plusieurs reprises sur les risques de diminution du niveau de vie en 2019 des personnes à très bas revenu compte tenu notamment de la stagnation du RSA, de la baisse des APL, de la forte diminution des contrats aidés et de la désindexation de plusieurs prestations sociales et familiales.

La participation des personnes en situation de précarité aux débats publics est depuis de nombreuses années une priorité qui irrigue le projet associatif de la Fédération : nous ne pouvons accepter que les ménages les plus modestes n'aient pas «voix au chapitre» au moment où s'engage un débat national qui nous concerne tous-tes.

Le cadre du grand débat, ses modalités d'organisation, les questionnements posés doivent donc impérativement aussi permettre que la parole des personnes souffrant d'exclusion soit entendue, sur tous les sujets qu'elles souhaiteraient aborder, dont leurs propres difficultés, souvent ignorées du reste de la population.

C'est pourquoi nous proposons à tous-tes ceux-lles qui le souhaiteront et en particulier aux adhérents de la Fédération de soutenir et accompagner l'expression et les revendications des personnes qui souhaitent être entendues et peuvent légitimement se sentir « écartées » et « ne pas se retrouver » dans les questions posées par le débat national ou dans les formes d'organisation qu'il prendra. **Cette participation des personnes est donc nécessaire pour que remontent au national les préoccupations, l'expertise et les propositions des publics les plus fragiles, trop souvent écartés des débats publics et médiatiques.**

La Fédération souhaite donc encourager la mise en place de débats au plus près des personnes à travers un soutien affirmé du réseau à accompagner la démarche d'implication des personnes dans le débat et par **la proposition d'un questionnaire complémentaire permettant de développer les sujets de solidarité.** Pour réussir ce défi, le soutien des acteurs de la solidarité pourra s'affirmer à travers :

- **L'information la plus exhaustive possible des personnes accompagnées au sujet des initiatives de débat organisées localement par d'autres acteurs, notamment par les collectivités locales,** visant à recueillir l'expression des citoyens : cahiers de doléance et réunion publique en Mairie, questionnaire en ligne sur les portails des collectivités etc... Elles permettront ainsi aux personnes de pouvoir participer à tout débat qui les intéresse, en rejoignant des moments d'échange ouverts à tout public, pour ne pas débattre uniquement au sein du réseau.



- **L'implication des instances représentatives des personnes accompagnées comme les (CNPA) et les Conseils Régionaux des Personnes Accompagnées (CRPA)** afin que ces derniers aient la possibilité d'inscrire à leur ordre du jour les questionnements et propositions à porter dans le débat national.
- L'organisation et l'animation, au sein même des établissements, de rencontres débats, de groupes de parole, de forums ouverts sur les quartiers. **Pour cela, la Fédération propose, en complément des outils existants, un kit méthodologique comprenant un questionnaire permettant à ceux qui le souhaiteront d'organiser des débats sur le thème de « Comment rendre notre société plus solidaire ? »**

Ces rencontres pourront associer personnes accompagnées, salariés (notamment les travailleurs sociaux), bénévoles, mais aussi, nous l'espérons tous citoyens intéressés par les questions de solidarité. Nous pourrions aussi veiller à ce que la co-animation soit assurée par une personne en situation de précarité. Les associations devront faciliter le déplacement (aide au transport) et la disponibilité des personnes souhaitant participer à ces initiatives.

L'organisation de débats complémentaires sur les questions de solidarité

- La Fédération propose un kit d'animation reprenant les éléments cadres du débat national (**Charte, principes d'animation**) et proposant des questionnements sur les thématiques non abordées par les fiches thématiques existantes. Ce kit disponible sur le site internet de la Fédération permettra l'organisation de réunions d'initiatives locales sur les sujets de solidarité.
- Nous invitons tous les organisateurs à inscrire les débats organisés sur la plateforme www.granddebat.fr afin d'informer de leur démarche (Ces contributions pourront être intégrées dans la thématique « évolution des Services publics »).
- Les comptes-rendus de débats, dont le modèle est présent dans le kit de la Fédération, devront être retransmis directement sur le portail national www.granddebat.fr, adressés à votre **Fédération régionale**, ainsi qu'à l'adresse contributioncitoyenne@federationsolidarite.org. Ce triple envoi garantira que ceux-ci seront bien traités, analysés et retransmis dans les meilleures conditions aux responsables politiques nationaux. En fonction des retours, la Fédération organisera sa propre analyse des résultats de la concertation. La date limite de retours des contributions écrites est fixée, comme pour le grand débat au 15 mars 2019.